

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00712

Numéro SIREN : 822 426 979

Nom ou dénomination : 5 A

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007077

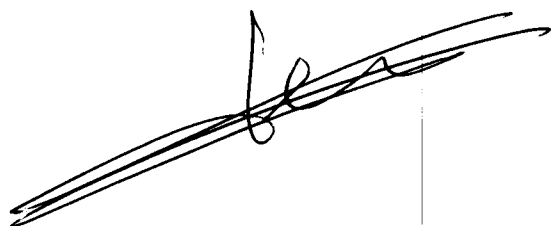
COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1	et	2
3	et	4
5	à	9

copie certifiée conforme



BL CONSEILS & EXPERTISES

7 COURS DES DAMES

78200 MANTES LA JOLIE

01 82 36 02 70

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	93 000	65 000	28 000	4 500-	13. 85-
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 318		1 318		
	Total II	94 318	65 000	29 318	4 500-	13. 31-
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	56 600		56 600	11 600	25. 78
	Autres créances	15 328		15 328	1 818-	10. 60-
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	3 076		3 076	3 076	
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	75 004		75 004	12 858	20. 69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	169 322	65 000	104 322	8 358	8. 71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 93 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	93 000	93 000		
	Réserves				
	Réserve légale	9 300	9 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	47 415-	6 609	54 024-	817. 43-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 196	54 024-	58 221	107. 77
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	59 081	54 885	4 196	7. 65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		2 609	2 609-	100. 00-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	39	19	20	102. 67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 909	9 682	1 228	12. 68
	Dettes fiscales et sociales	34 293	28 770	5 523	19. 20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	45 241	41 079	4 162	10. 13
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	104 322	95 964	8 358	8. 71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

45 241

41 079

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	210 000		210 000	234 000	24 000-	10. 26-
Chiffre d'affaires NET	210 000		210 000	234 000	24 000-	10. 26-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				563	563-	100. 00-
Autres produits			12	5	7	129. 04
Total des Produits d'exploitation (I)			210 012	234 569	24 556-	10. 47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			52 023	67 204	15 181-	22. 59-
Impôts, taxes et versements assimilés			1 903	3 391	1 488-	43. 88-
Salaires et traitements			105 737	107 833	2 097-	1. 94-
Charges sociales			40 334	40 820	486-	1. 19-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	6	4-	69. 93-
Total des Charges d'exploitation (II)			199 998	219 254	19 256-	8. 78-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 014	15 315	5 300-	34. 61-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

839

COMPTE DE RESULTAT

			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2020	12	31/12/2019	12
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				65 000	65 000-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)			184	289	105-	36.31-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			184	65 289	65 105-	99.72-
2. Résultat financier (V-VI)			184	65 289	65 105	99.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			9 830	49 974	59 805	119.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			839		839	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			839		839	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 376		3 376	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			3 376		3 376	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			2 537		2 537	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			3 097	4 050	953-	23.53-
Total des produits (I+III+V+VII)			210 852	234 569	23 717	10.11-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			206 655	288 593	81 938	28.39-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)			4 196	54 024	58 221	107.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 104 322.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 210 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 4 196.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	97 500		
Prêts, autres immobilisations financières	1 318		
TOTAL	98 818		
TOTAL GENERAL	98 818		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		4 500	93 000	93 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 318	1 318
TOTAL		4 500	94 318	94 318
TOTAL GENERAL		4 500	94 318	94 318

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	65 000				65 000
TOTAL	65 000				65 000
TOTAL GENERAL	65 000				65 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 318		1 318
Autres créances clients	56 600	56 600	
Impôts sur les bénéfices	955	955	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 377	2 377	
Groupe et associés	11 466	11 466	
Débiteurs divers	530	530	
TOTAL	73 246	71 928	1 318

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 909	10 909		
Personnel et comptes rattachés	1 613	1 613		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 497	17 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 974	14 974		
Autres impôts taxes et assimilés	209	209		
Groupe et associés	39	39		
TOTAL	45 241	45 241		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	39			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 748
Dettes fiscales et sociales	3 674
Total	8 422

Charges et produits constatés d'avance

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MASO	200	95.00	180
- TOSCA	151 539	50.59	9 404
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

In Extenso

In Extenso BMS Expertise Comptable

16 B rue Saint-Melaine

La Visitation

35000 Rennes

Tél. : +33 (0) 2 23 47 74 74

chavagne@inextenso.fr

www.inextenso.fr

5A

Société par Actions simplifiée au Capital de 93 000 euros

1 rue des Gravieres

28500 CHERISY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

In Extenso BMS Expertise Comptable

16 B rue Saint-Melaine
La Visitation
35000 Rennes

Tél. : +33 (0) 2 23 47 74 74
chavagne@inextenso.fr
www.inextenso.fr

5A

Société par Actions Simplifiée

1 rue des Gravieres
28500 CHERISY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société **5A**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5A relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du **1^{er} janvier 2020** à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- L'information portée dans la note « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe des comptes annuels relative aux incidences liées à la crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés de la société.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

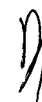
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



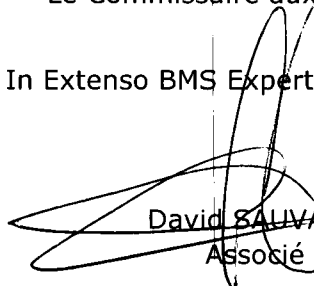
- ♦ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ♦ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ♦ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ♦ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

In Extenso BMS Expertise Comptable



David SALVAGE
Associé

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 93 000	93 000	93 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	9 300	9 300		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	47 415-	6 609	54 024-	817. 43-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Concours bancaires courants		2 609	2 609-	100. 00-
Emprunts et dettes financières diverses	39	19	20	102. 67
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 909	9 682	1 228	12. 68
Dettes fiscales et sociales	34 293	28 770	5 523	19. 20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
Ecarts de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

45 241

41 079

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	210 000		210 000	234 000	24 000- 10. 26-
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			563	563-	100. 00-
Autres produits		12	5	7	129. 04
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *		52 023	67 204	15 181-	22. 59-
Impôts, taxes et versements assimilés		1 903	3 391	1 488-	43. 88-
Salaires et traitements		105 737	107 833	2 097-	1. 94-
Charges sociales		40 334	40 820	486-	1. 19-
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges		2	6	4-	69. 93-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

839

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				65 000	100. 00-
Intérêts et charges assimilées (4)				184	289 105-
Différences négatives de change					36. 31-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				839	839
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 376	3 376
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)				3 097	4 050 953-
					23. 53-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 104 322.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 210 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 4 196.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	97 500		
Prêts, autres immobilisations financières	1 318		
TOTAL	98 818		
TOTAL GENERAL	98 818		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		4 500	93 000	93 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 318	1 318
TOTAL		4 500	94 318	94 318
TOTAL GENERAL		4 500	94 318	94 318

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	65 000				65 000
TOTAL	65 000				65 000
TOTAL GENERAL	65 000				65 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		1 318		1 318
Autres créances clients		56 600	56 600	
Impôts sur les bénéfices		955	955	
Taxe sur la valeur ajoutée		2 377	2 377	
Groupe et associés		11 466	11 466	
Débiteurs divers		530	530	
TOTAL		73 246	71 928	1 318

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 909	10 909		
Personnel et comptes rattachés	1 613	1 613		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 497	17 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 974	14 974		
Autres impôts taxes et assimilés	209	209		
Groupe et associés	39	39		
TOTAL	45 241	45 241		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	39			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 748
Dettes fiscales et sociales	3 674
Total	8 422

Charges et produits constatés d'avance

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MASO	200	95.00	180
- TOSCA	151 539	50.59	9 404
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

5 A

Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : rue des Mairies - MARSAUCEUX
28500 MEZIERE EN DROUAIS
RCS CHARTRES 822 426 979

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 31 décembre 2020

Monsieur Philippe TOLLEMER, associé unique et Président de la société 5A, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé, étant précisé qu'il s'agit du premier exercice clos, et que cet exercice ne comporte que quatre mois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, la Société a dû faire face à l'impact de la pandémie sur les activités du groupe ; dans ce contexte, elle a notamment décidé l'absorption de la société TOSCA FRUIT par la société TOSCA, par une T.U.P, avec effet fiscal au 31 décembre 2019.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la société s'attache à redéployer les activités du groupe dans un contexte de relance économique.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de gérer au mieux ses participations compte-tenu d'un contexte économique imprévisible.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations



La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Nous vous rappelons que notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- la société TOSCA dont elle détient 50,59 % des actions.
- La société MASO dont elle détient 95% des parts.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 210 000 euros contre 234 000 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,26 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 12 euros contre 5 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 129,04 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 52 023 euros contre 67 204 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,59 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 903 euros contre 3 391 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,88 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105 737 euros contre 107 833 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,94 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 40 334 euros contre 40 820 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,19 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 contre 2 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 2 euros contre 6 euros pour l'exercice précédent.



Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 199 998 euros contre 219 254 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,78 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 10 014 euros contre 15 315 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,61 %.

Quant au résultat courant avant impôts, après prise en compte d'un résultat financier de - 184 euros (-65 289 euros pour l'exercice précédent) il s'établit à 9 830 euros contre -49 974 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 119,67 %.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de -2 537 euros,

- de l'impôt sur les sociétés de 3 097 euros contre 4 050 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,53 %,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 4 196 euros contre une perte de 54 024 euros, soit une variation de 107,77 %.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 104 322 euros contre 95 964 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,71 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 54 024 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice :	4 196 euros
--------------------------	-------------

Auquel s'ajoute :	
-------------------	--

Le report à nouveau antérieur	-47 415 euros
-------------------------------	---------------

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à - 43 219 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 59 081 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 12 970 euros, ayant entraîné un impôt de 1 946 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.



Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Exercice clos au 31/12/2020

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Montant total des factures concernées TTC		1 718 €	187 €	1 371 €	1 113 €	5 631 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT		3,30 %	0,35 %	2,63 %	2,13 %	10,82 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues		0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours					



Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
-----------------------	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------------

(A) Tranche de retard de paiement

Montant total des factures concernées TTC		21 000 €	14 600 €			56 600 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC		37,10	25,79 %			26,66 %

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux de 30 jours					
--	---------------------------	--	--	--	--	--

Exercice clos au 31/12/2019



Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées TTC	0 €	172 €	1 873 €	100 €	1 290 €	3 437 €	0 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	190 800 €	258 800 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,26%	2,79%	0,15%	1,92%	1,92%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,00%	13,38%	13,38%	13,38%	81,34%	127%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuels ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)						- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)					

Exercice Clos au 31/12/2018



Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Montant total des factures concernées TTC	101 €	101 €	101 €	1 018 €	1 321 €		10 400 €	20 400 €	0 €	0 €		30 800 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,24%	0,24%	0,24%	2,47%	3,19%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							5,66%	11,11%	0,00%	0,00%		16,77%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours						Délais légaux 30 jours					

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Montant total des factures concernées TTC	101 €	101 €	101 €	1 018 €	1 321 €		10 400 €	20 400 €	0 €	0 €	30 800 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,24%	0,24%	0,24%	2,47%	3,19%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							5,66%	11,11%	0,00%	0,00%	16,77%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours					Délais légaux 30 jours					

Exercice Clos au 31/12/2017



Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Montant total des factures concernées TTC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours					Délais légaux 30 jours					

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 4^{ème} du Code de commerce et contrairement aux règles applicables à la SAS pluripersonnelle, les conventions conclues directement entre la société unipersonnelle et son dirigeant ne font pas l'objet d'un rapport du Commissaire aux Comptes mais doivent être seulement mentionnées sur le registre.

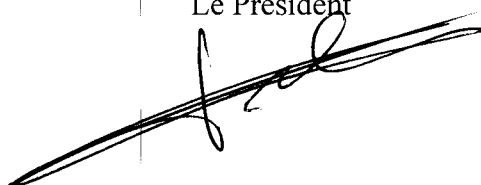
Conventions conclues au cours de cet exercice :

- Convention de trésorerie avec les sociétés TOSCA, MASO, TOSCA FRUIT sociétés dont Monsieur Philippe TOLLEMER est associé.
- Convention d'assistance administrative avec les sociétés TOSCA, MASO qui a donné lieu à une facturation annuelle de 210 000 euros HT

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président



Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : rue des Mairies - MARSAUCEUX
28500 MEZIERE EN DROUAIS
RCS CHARTRES 822 426 979

Tableau financier

Tableau financier	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
I – Situation financière en fin d'exercice :				
a) Capital social	93 000	93 000	93 000	93 000
b) Nombre d'actions émises	9 300	9 300	9 300	9 300
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0
II – Résultat global des opérations effectives				
a) Chiffre d'affaires hors taxes	210 000	234 000	204 000	153 000
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	7 293	13 727	8 883	15 070
c) Impôt sur les bénéfices	3 097	4 050	2 751	2 674
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	4 196	-54 024	6 132	12 296
e) Résultat distribué	0	0	0	0
f) Participation des salariés	0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action				
a) Bénéfices avant impôts, amortissement et provisions	0,78	1,47	0,95	1,62
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0,45	0	0,65	1,33
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0
IV – Ventilation de la nature des actions				
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	0	0	0	0
c) Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0
V – Personnel				
a) Nombre de salariés	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	105 737	107 833	105 526	69 950
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	40 334	40 820	39 199	25 774



5 A

Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : rue des Mairies - MARSAUCEUX
28500 MEZIERE EN DROUAIS
RCS CHARTRES 822 426 979

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 4 196 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4 196 euros

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à – 43 219 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

